

La contre-réforme Blanquer a déjà largement attaqué le lycée professionnel et les PLP. Macron veut aller plus loin jusqu'à démanteler la voie professionnelle sous statut scolaire en rapprochant les 650 000 élèves inscrit·es dans la voie professionnelle de l'apprentissage. Pour les PLP, la seule revalorisation salariale proposée est liée à l'exercice de quatre missions annualisées : « suivi individualisé des élèves, formation continue des enseignant·es sur le temps de vacances scolaires, devoirs faits et remplacement ».

Le culte de l'entreprise formatrice

Réformer le lycée professionnel sur le modèle de l'apprentissage revient à le mettre en pièces. Pour Macron « *il faut réformer le lycée professionnel sur le modèle de ce qu'on a fait pour l'apprentissage* ». Il veut « *un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises* » et des lycéen·nes professionnel·les « *rémunérés pour leur temps d'entreprise comme le sont les apprentis* ». C'est l'État qui « *assumera cette gratification* » (selon nos informations : 200 euros pour les mineurs et 500 euros pour les majeurs). Les périodes de formation en milieu professionnel seraient augmentées de 50% en dernière année aussi bien en CAP qu'en Bac pro. Au total en terminale bac pro les élèves feraient 16 semaines de PFMP soit la moitié de l'année !

CONSEQUENCES : réduction du temps de formation générale et professionnelle, perte de postes. Rapprochement du statut de l'élève avec celui de salarié·e low-cost. Développement de la mixité des publics notamment en terminale.

POUR la CGT : il faut redonner du temps aux enseignements disciplinaire pour construire des formations qualifiantes et favoriser l'émancipation des élèves.

Des fermetures de formation

Macron établit un tri entre les filières qui débouchent sur un emploi et les autres, en estimant qu'il y a « *trop de jeunes qui sortent avec un diplôme mais pas d'emploi* ». « *On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés* », souligne-t-il. Cette logique d'adéquation absolue entre la formation et les besoins immédiats des entreprises locales est une vision à court terme qui n'assurera pas la pérennité des filières et réduira les choix de formation pour les élèves.

CONSEQUENCES : Fermetures des formations sur l'exemple du GA. Une carte des formations réduite aux débouchés locaux, restreignant encore les possibilités d'orientation des élèves. Aucune prise en compte des élèves sortants sans qualification !

POUR la CGT: il faut redonner à la carte des formations une vision sur le long terme en développant notamment les formations du soin et du lien et les formations en relation avec les enjeux climatiques et environnementaux. Les élèves issu·es des classes populaires doivent avoir aussi accès à des Bacs pros sur les métiers des médias, du sport, du jeu vidéo, de la musicologie, du juridique ou encore du web...

Développer toujours plus l'apprentissage

À peine atteint le chiffre des 500 000 apprenti-es, l'objectif des 800 000 apprenti-es a été annoncé. Il n'y a pas d'austérité pour l'apprentissage. Pourtant ce succès de l'apprentissage est en trompe-l'œil. L'augmentation du nombre de ces contrats est portée par l'enseignement supérieur. Sur les 732 000 contrats d'apprentissage qui ont débuté en 2021 – soit une augmentation de 39 % en un an grâce aux nouvelles aides aux entreprises (5000 et 8000 euros), plus de 60 % concernent des niveaux Bac + 2 et plus. Les entreprises se montrent réticentes à embaucher en alternance des jeunes avant le Bac.

DÈS 12 ANS : TRIER !

De la 5^e à la 3^e les élèves pourraient aussi se rendre, une demi-journée, dans les entreprises proches de leur collège, pour découvrir des métiers. Il est allé jusqu'à évoquer la possibilité de l'apprentissage dès 12 ans !

DISCRIMINATIONS

« La valorisation de l'apprentissage a conduit à une sélection drastique qui élimine de l'alternance les jeunes les plus paupérisés, les filles et les jeunes issus de l'immigration. Ces publics se retrouvent en lycées professionnels », analyse la sociologue Prisca Kergoat

DES TAUX DE RUPTURE TRÈS ÉLEVÉS

En février 2021, le service du gouvernement "Inserjeunes" constate : la part des contrats interrompus avant terme est de 30,1 % pour les CAP et de 26,9 % pour les Bacs Pros. Dans le détail des formations, le pourcentage grimpe à 71 % en Bac Pro Esthétique, 57 % en CAP hôtellerie-restauration, 52 % en CAP Vente des produits alimentaires, 37 % en carrosserie.

DANGERS

En 2019, l'Assurance maladie a recensé 10 301 accidents du travail d'apprenti-es. Plus d'un par heure. À cela s'ajoutent 3 110 accidents de trajet. Au total ce sont 15 apprenti-es qui sont décédé-es en une année du fait du travail (12 dans des accidents de trajet).

La CGT Educ'action dénonce cette offensive libérale qui conduit au démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire. C'est un grand bond en arrière : l'objectif est de satisfaire les besoins du patronat en main-d'œuvre à faible coût, disponible et corvéable à merci. En diminuant l'enseignement général, en confiant l'enseignement professionnel aux entreprises, il diminue les chances d'émancipation et de poursuite d'études des lycéen-nes. Dans le même temps, il prévoit une attaque sur les diplômes en les rapprochant des titres dont les contenus sont essentiellement professionnels et au prétexte de les rendre plus adaptables.



L'intérêt de la voie pro et des PLP : la CGT !